

Note à l'intention des médias

Les ministres des affaires étrangères réunis pour proscrire les essais nucléaires

Les ministres des affaires étrangères et autres représentants de haut niveau des 183 États signataires du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires se réuniront au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 27 septembre 2013, pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité interdisant toute forme d'essai nucléaire. La Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est ouverte à la presse et aux organisations non gouvernementales.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, ouvrira la Conférence, qui sera présidée conjointement par **János Martonyi** et **Marty Natalegawa**, **Ministres des affaires étrangères de la Hongrie et de l'Indonésie**, respectivement.

Date et lieu: vendredi 27 septembre 2013, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, au Siège de l'ONU, salle de conférence 3 (bâtiment des conférences); l'ordre du jour se trouve [ici](#) [PDF].

Informations intéressant les médias

- Séance photo à l'ouverture de la Conférence, le vendredi 27 septembre 2013, à 9 h 55, au Siège de l'ONU, dans la salle de conférence 3 (bâtiment des conférences)
- **Conférence de presse le vendredi 27 septembre 2013, à 11 heures**, au Siège de l'ONU, dans la salle des conférences de presse. Participants: Ministres des affaires étrangères de la Hongrie et de l'Indonésie et Secrétaire exécutif de l'OTICE, Lassina Zerbo
- **Entretien et séance photo** avec les membres du Groupe d'éminentes personnalités en faveur de l'entrée en vigueur du Traité, nouvellement formé, dont font partie Hans Blix, Jayantha Dhanapala, Kevin Rudd et Héctor Timerman: **jeudi 26 septembre 2013, à 15 heures**, au Siège de l'ONU. Pour des raisons d'accès et de place limités, une inscription spéciale, en plus de l'inscription normale des médias, est requise; elle doit se faire à l'adresse press@ctbto.org
- Pour les demandes d'entretiens avec les participants à la Conférence ou les membres du Groupe d'éminentes personnalités, veuillez prendre contact avec Thomas Mützelburg (tél.: +43 699 1459 6421)
- La Télévision des Nations Unies couvrira l'intégralité de la Conférence, qui sera diffusée en flux continu sur le Web.
- Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [page Web de la Conférence](#); des images pourront être téléchargées depuis le site [CTBTO Newsroom](#)



Inscription des médias

Les représentants des médias qui souhaitent couvrir la Conférence mais qui ne sont pas encore accrédités auprès de l'ONU à New York doivent déposer une demande d'accréditation par voie électronique. Ils ne pourront qu'observer le déroulement de la Conférence depuis les cabines ou la mezzanine (entrée au niveau 1 pour les deux).

Pour prendre contact avec le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias:

Isabelle Broyer, Chef du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias

Siège de l'Organisation des Nations Unies, Bureau L-248

New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique)

Tél.: (1-212) 963 6934 ou 963 6937

Fax: (1-212) 963 4642

Inscription des ONG

Les organisations non gouvernementales (ONG) qui souhaitent assister à la Conférence sont encouragées à le faire savoir le plus tôt possible au secrétariat de la Conférence; pour de plus amples informations, cliquer sur ce lien. Interlocuteur:

Ray Acheson

Coordonnateur des activités avec les ONG

Reaching Critical Will

777 UN Plaza, 6th Floor

New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique)

Tél.: (1-212) 682-1265

Fax: (1-212) 286-8211

Informations générales

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires bannit toute forme d'explosion nucléaire. Il s'oppose à la fois à la conception d'armes nucléaires et à la mise à niveau des systèmes existants. Il contribue aussi à ce que ni les êtres humains ni l'environnement ne subissent de dommages causés par une explosion nucléaire.

Le Traité a été signé par 183 États et ratifié par 159. Or, selon les dispositions très strictes qui régissent la question, il n'entrera en vigueur que lorsque 44 États bien déterminés l'auront ratifié. Ces États sont ceux qui étaient dotés de capacités nucléaires au moment de la négociation du Traité, dans les années 1990. Huit d'entre eux doivent encore déposer leur instrument de ratification: la Chine, l'Égypte, les États-Unis, l'Inde, l'Iran, Israël, le Pakistan et la République populaire démocratique de Corée (l'Inde, le Pakistan et la République populaire démocratique de Corée n'ont pas non plus signé le Traité).

Le Groupe d'éminentes personnalités

Afin de favoriser de manière novatrice et ciblée la ratification du Traité par les États de l'Annexe 2 qui ne l'ont pas encore ratifié, un groupe composé d'éminentes personnalités et d'experts internationalement reconnus a été constitué. Fort des connaissances approfondies, de l'expérience et de la stature politique de ses membres, ce Groupe d'éminentes personnalités viendra soutenir et compléter les efforts déployés en vue de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité ainsi que donner un

nouveau souffle aux initiatives internationales déployées dans ce sens. Les Présidents de la Conférence convoquée en vertu de l'Article XIV, à savoir János Martonyi, Ministre des affaires étrangères de la Hongrie, et Marty Natalegawa, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, seront aussi membres du Groupe.

Le régime de vérification

La mise en place du régime de vérification de l'application du Traité, qui doit permettre de détecter d'éventuelles explosions nucléaires partout dans le monde, a considérablement progressé depuis la dernière Conférence, en 2011. Environ 87 % des 337 installations du Système de surveillance international qui doivent être réparties sur le globe terrestre sont désormais opérationnelles. Ce système de surveillance a détecté les essais nucléaires annoncés par la République populaire démocratique de Corée en 2006, 2009 et 2013 de manière rapide, fiable et précise. Il peut aussi contribuer à l'atténuation des effets des catastrophes, en particulier aux alertes aux tsunamis et à la détection des rayonnements, comme il l'a fait lors du séisme et du tsunami survenus au Japon en mars 2011.

À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, le 29 août 2013, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré:

“J'exhorte à nouveau tous les États à signer et à ratifier sans plus tarder le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les huit États qui doivent encore ratifier le Traité pour qu'il puisse entrer en vigueur portent une responsabilité particulière; aucun d'entre eux ne doit attendre que les autres fassent le premier pas. Par ailleurs, tous les États doivent maintenir ou adopter des moratoires sur les explosions nucléaires. J'encourage la société civile, les universités et d'autres acteurs à continuer de jouer leur rôle essentiel de défenseurs de cette cause.”

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.ctbto.org – votre référence en matière d'interdiction des essais nucléaires – ou prendre contact avec:

Thomas Mützelburg (à New York)
Fonctionnaire de l'information
Tél.: +43 1 26030 6421
Mobile: +43 699 1459 6421
Courriel: thomas.muetzelburg@ctbto.org

Kirstie Gregorich Hansen (à Vienne)
Fonctionnaire de l'information
Tél.: +43 1 26030 6540
Mobile: +43 699 1459 6540
Courriel: kirsten.gregorich.hansen@ctbto.org

Retrouvez l'OTICE sur [facebook](#), [twitter](#), [flickr](#) et [youtube](#).